

ECOLE ELEMENTAIRE D'OUROUSPOURE
COMPTE -RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19/11/2021

Etaient présents :

*M. ELGOYHEN adjoint, chargé des affaires scolaires, Mme REMONT conseillère municipale
Mesdames BOULLIER, MOLIA, SIMONNET, Monsieur FORTIER, parents d'élèves
Mesdames GALY-PERRIER, GARNIER, CAZEAUX, FORDIN Messieurs REBY, FONTAN, LATRY,
enseignants*

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres du Conseil d'Ecole, le directeur passe à l'étude de l'ordre du jour.

I. Election des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole
Scrutin du 8.10.21 ; Rôle du conseil d'école :

246 Inscrits ; 170 Votants ; 12 nuls ; 158 exprimés
69 % de votants.

Sont déclarés élus :

Titulaires : Mmes Boullier, Gréciet, Molia, Simonnet, Mrs Afonso, Fortier

Suppléants : Mmes Haristoy, Pasquier, Mr Bord

Il est constitué :

- du directeur.
- du Maire ou de son représentant.
- des représentants des parents d'élèves.
- des Maîtres.
- du DDEN. (Il n'y en a pas).
- de l'IEN.
- des membres du RASED.

- Il :
- vote le règlement intérieur de l'école.
 - établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
 - donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. (Les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène et la sécurité).
 - statue sur la partie pédagogique du projet d'école.
 - est consulté sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

II. Règlement intérieur :

Il est procédé à la lecture du règlement intérieur. Aucun amendement n'est proposé. Le règlement est adopté à l'unanimité.

Ce règlement est transmis à chaque famille.

Sécurité : exercices intrusion et incendie : nous avons réalisé des exercices d'apprentissage aux gestes et attitudes à adopter en prévenant les enfants. Les deux exercices de confinement puis d'évacuation se sont déroulés rapidement et dans le calme Nous ferons un exercice sans les prévenir dans une semaine.

III. Organisation de l'école.

Rappel protocole sanitaire en vigueur : niveau 2 : entrées décalées, 3 classes puis 3 autres, en des lieux différents ; récréations décalées, une zone de cour dédiée à chaque classe, port du masque en classe et rappel quotidien de la nécessité de pratiquer et respecter les gestes barrières.

Effectifs, enseignants

Cycle 2 : Mme Galy Perrier CP : 21 ; Mme Garnier CP /CE1 : 20(5 + 15) ;
Mme Cazeaux CE1 / CE2 : 25(10+25) ; Mme Fordin CE1 / CE2 : 25(9+16)
Cycle 3 : M Reby CM1 : 29 M Latory CM1/CM2 : 27(6+21) soit 147 élèves au total.

M Cyril Fontan fait classe le vendredi en CM2 pendant la décharge de direction. Mme Carole Sallaber est remplaçante rattachée à l'école.

Circonscription : depuis la rentrée l'école fait partie de la circonscription de Bayonne et non plus de celle d'Anglet. Madame Etcheverry en est l'inspectrice de l'éducation nationale.

M Elgoyhen annonce qu'ils l'ont rencontrée avec M. Le Maire et qu'elle a évoqué l'idée d'une fusion avec l'école maternelle, projet que la municipalité n'envisage pas pour l'heure.

Activités Pédagogiques Complémentaires : une heure par semaine : ce sont essentiellement des aides à des élèves qui ont besoin de soutien pédagogique.

- CP : pendant la pause méridienne mardi et jeudi
- CE1-CP : pendant la pause méridienne mardi et jeudi
- CE2-CE1 : pendant la pause méridienne lundi et jeudi
- CE2-CE1 : lundi soir
- CM1 : lundi soir

Activités avec intervenants extérieurs

→ **Musique :** Madame Magali Marcel intervient le jeudi. Nous travaillerons cette année un conte musical « la maison du vieux Léon » en vue d'un spectacle à la Perle fin mars et de la représentation pour la fête scolaire fin juin.

→ **Piscine :** la classe CE1 ira à Ustaritz au dernier trimestre durant 11 séances.

La classe CM2 a un créneau de 8 séances à la piscine Lauga de Bayonne du 22 novembre au 24 janvier

→ **EPS, voile :** M Bertrand VIO intervient le jeudi matin auprès des CP, CE1 et CE2. La classe CM2 aura activité voile au dernier trimestre.

RASED : Mme **Bérard**, psychologue scolaire, et Mme **Larcebeau**, maître G sont les membres du RASED du secteur rattaché à l'école du Bourg de **Mouguerre**.

Nous envoyons, avec l'accord des parents, des demandes pour une aide hebdomadaire à l'école.

Mme Larcebeau est venue observer des élèves dans les classes et a débuté ces interventions auprès d'un groupe d'élèves de CM1.

IV Evaluations nationales CP/CE1 :

Elles se sont déroulées en septembre et portaient sur une batterie d'exercices en français et mathématiques. En CP et CE1 il y a, dans l'école, moins d'élèves à besoin et fragiles que dans l'ensemble de la circonscription de Bayonne pour la plupart des compétences évaluées. Certaines compétences en français, *comprendre des mots et phrases lues par l'adulte*, et en maths, *positionner un nombre, additionner et soustraire*, sont cependant moins bien réussies.

Les enseignantes ayant fait passer ces évaluations observent que ces difficultés relevées lors des évaluations ne se retrouvent pas dans le travail en classe ; pour elles, la complexité des consignes, la présentation et la longueur des exercices dans les cahiers d'évaluations sont, en partie, une explication à ces difficultés.

V Projets pédagogiques

- Outre les projets musique et sport déjà évoqués d'autres projets pédagogiques seront réalisés cette année :
- poursuite des ateliers avec le musée Basque (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2),
 - Les CM 1 se rendront aux archives départementales ; en lien avec le musée Basque nous compléterons certains ateliers par des visites pédagogiques de Bayonne
 - Les classes CM1 et CM2 se sont rendus au château de Lissague pour une visite organisée par la mairie
 - Les 2 classes CE1/CE2 participent au projet école et cinéma ; 3 films seront visionnés à l'Atalante durant l'année ; un travail en amont et en aval est associé à chacun de ces films
 - La classe CP/CE1 participe à un projet culturel sur la photographie, le « noir et le blanc » ; 2 pièces de théâtre sont également prévues.
Projet correspondance scolaire.
 - Projet « bil ta garbi » pour les 6 classes : traitement de déchets, tri sélectif, le compost, sensibilisation au gaspillage, visite de Canopia.
 - EPS : cross, rugby (partenariat avec l'Aviron Bayonnais)

VI Budget 2021/2022 Travaux

56,55 € par élève sont alloués par la mairie pour l'année en cours.

Le directeur rappelle que ce budget est utilisé pour acheter les fournitures (cahiers, classeurs, feuilles etc...), du matériel pédagogique (manuels, livres de bibliothèque, fichiers, équipements de sport, sciences, géographie etc...). On paie également des animations pédagogiques, la piscine.

Dans le cadre du budget équipement qui a été accepté, la municipalité doit équiper la salle informatique d'un vidéoprojecteur mais il y a rupture de stock pour le moment ; elle finance l'achat de matériel sportif (la commande a été transmise à M Cueli, comptable de la municipalité pour un achat sur le site du fournisseur de la mairie).

Un meuble de rangement devait être fourni à la classe de Mme Cazeaux, Mrs Olhats et Recart étaient passés au mois de juin... Il faudrait relancer. Mme Cazeaux aurait besoin d'un tableau supplémentaire.

Le tableau blanc classe CE1 est à changer.

L'A.P.E IDEKI finance le transport pour les sorties, les entrées piscine à Ustaritz, les séances voile et les aides aux familles pour les projets classes de découverte.

Travaux :

Cet été le meuble demandé par Mme Garnier a été fabriqué et fourni.

Les souches des tilleuls ont été enlevées, l'enrobé a été refait sur cette partie et un emplacement est réservé pour la plantation d'un autre arbre.

Il faudrait que la société informatique passe et à l'école pour effectuer une maintenance des ordinateurs de la salle informatique qui sont de plus en plus « lents » ainsi que dans les classes de Mme Cazeaux et M. Latry où les lecteurs dvd des ordinateurs portables ne fonctionnent pas.

VII. Sorties scolaires :

Des sorties scolaires à la journée et avec nuitées sont projetées :

Spectacle de Noël

Randonnée en CM1, visite à Marquèze en CP /CE1, séjour montagne en CM2..

Nous sonderons et informerons les familles sur la faisabilité de ces sorties, tout en étant conscient que la situation sanitaire peut tout compromettre assez rapidement.

IX Questions diverses :

L'APE Ideki souhaite venir enregistrer les adresses mail des familles qui lui manquent pour la communication des événements qu'elle organise.

Le 9 décembre aura lieu, à la demande de la CAF, une réunion pour le PEDT. A ce propos M. Elgoyhen souligne que le nombre d'enfants utilisant les services de cantine, étude et garderie augmente régulièrement.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.

Le directeur
P.Latry